



Sommaire

1. Échange suite au précédent webinaire : mise en place des copil.....	1
2. Mise en place des Groupe de travail (GT)	1
3. Suggestion de composition et d’animation des GT.....	4
4. Outils à disposition : page web.....	4
5. Plan d’actions et prochaines rencontres	4
6. Coordonnées mail des participants.....	4

Participants :

ADAPA 01 : Morgane CROZET, Laure FOMBONNE, Thierry NICOLOSI

ADPA NI : Maud CAVAILLON

Association AVI : Karine DA SILVA, Agnès MEJEAN, Amandine VIELLECROZE

CCAS St Michel de Maurienne : Mélanie DAOUT

L’Entraide : Séverine AUDRA et Émilie BEROUUD

SADVA : Géraldine MORIN, Alexandra RAPACCIOLI – excusés ainsi qu’un autre collègue

TASDA : Amandine PORCHER SALA, Véronique CHIRIE, Thérèse RONDEAU, Julie CHARVET

Absents :

CCAS Évian

-oOo-

Voir les diapos passées en séance : **2. Essaim Frag_SAAD2_suivi des travaux .pptx**

1. Rappel : Mise en place des Groupe de travail (GT)

Proposition de la mise en place de 2 groupes de travail (GT) :

- L’un sur la formalisation du processus et le choix des outils
- L’autre sur le choix de l’outil SI

Selon les situations, il peut y voir qu’un seul GT qui couvre les deux sujets.

Rappel des pré requis pour la mise en place :

- Choix de l’outil SI : Est-ce que l’outil SI choisi permet d’intégrer sa propre grille de repérage ou de paramétrer une grille déjà existante ? ou est-ce une grille imposée par l’éditeur du logiciel ?
- Choix du périmètre pour le pilote : important pour pouvoir intégrer dans le GT les AVS concernés par le pilote

Commentaires quant à la mise en place des Groupes de travail :

- Groupe « Métier » : La mise en place du processus de traitement des remontées d'information soulève la question :
 - o du choix de la grille de repérage : ce choix est totalement ouvert, il n'existe pas grille « standard » ou imposée.
 - o de l'accompagnement des équipes sur « l'écrit » : que peut – on écrire ? comment partager les transmissions avec le bénéficiaire ? Nos échanges permettront d'apporter des outils de sensibilisation, de formation et des façons de faire pour accompagner les équipes.
 - o des « annuaires » afin de pouvoir faire le lien avec les ressources du territoire (notamment sanitaire). Le Doc « aide à la décision... », page 16-17, donne des exemples de ressource sur les territoires en fonction des problématiques rencontrées. Lien pour télécharger le document : https://www.tasda.fr/wp-content/uploads/2024/02/Reperage-Fragilisation_process-traitement-des-infos_V3ocx.pdf .

Le groupe de travail définir les modalités de la phase de Pilote. Pendant le pilote, il est normal d'avoir des temps de concertation plus réguliers.

Particularité : si le SAAD fait partie d'une structure publique (CCAS, CIAS, Agglo..), il est intéressant de réfléchir à : Comment ce processus s'intègre dans un projet / une démarche globale de prévention et fait le lien avec les autres services proposés (portage de repas, ateliers de prévention, aide à la mobilité, établissements ...) ?

Courrier au bénéficiaire : certains SAAD ont mis la grille avec – et la mention de l'utilisation du smartphone par les AD, pour que les bénéficiaires ne soient pas surpris.

- « Système d'information » :
Pour le financement du SI :
 - voir avec l'approche ESMS Numérique, si vous êtes éligibles à un soutien financier, à condition d'être dans un ensemble de structure qui font la même demande ...
 - voir avec le CD, le Département peut financer des logiciels, mais chaque territoire à sa propre politique

GCS Monsisra : Utiliser une messagerie sécurisée est obligatoire.

L'usage de Monsisra peut être utile pour envoyer un message à un prof de santé, se faire reconnaître comme acteur de la prise en charge, mobiliser un DAC.

Les usages de Monsisra peuvent être hétérogènes (pas de réponse parfois) mais progressent ... !

2. Point d'avancement sur les groupes de travail

Composition et organisation des groupes de travail

ADAPA 01 :

- La structure est déjà engagée sur le repérage des risques de fragilisation depuis plus d'1 an
 - o à travers la démarche « équipes semi-autonome »
 - o Un module spécifique de repérage des fragilités est déjà dans le système d'information, un test par les intervenants a été réalisé

Mais le processus de repérage n'est pas formalisé et systématisé ; L'objectif est de produire un document qui sert de référentiel. (Perspective deuxième trimestre 2024).

- Organisation des équipes autonomes : groupe de 8 à 10 intervenants, avec un suivi (réunion bi mensuelles)
- Les groupes de travail n'ont pas encore commencé, ils débiteront après le Copil du lundi 15 avril prochain
- L'AG de l'ADAPA 01 est prévue en juin, Amandine Porcher Sala (TASDA) sera présente à cette AG. À cette occasion, la démarche de repérage sera présentée.

ADPA NI :

- Un RDV (visio) avec Arche MC2 a eu lieu. Celle-ci a été utile pour mieux connaître et visualiser le module avec la grille de repérage.
- Pour le financement de l'outil SI, Une demande de financement a été déposée auprès du département de l'Isère (AMI transformation)
- La grille de repérage de la fragilité a été présentée en comité de direction et auprès de l'ensemble des salariés (en réunion de concertation) : Les retours sont positifs, sauf, pour certains, il y a quelques craintes liées à la fiabilité de l'outil SI et la capacité à manipuler le logiciel.
- La grille de repérage a été envoyée aux RS (au nombre de 4) et Assistant de secteurs (au nombre de 6) afin qu'ils prennent un temps d'appropriation individuel avant le GT. La grille va être aussi diffusée aux intervenants au domicile participant au GT.
- Le GT sera composé des RS et assistants et deux intervenants à domicile.

AVI :

- Le COPIL est constitué de 3 intervenants à domicile, 1 Responsable de secteur, le directeur d'agence, la coordinatrice, la chargée de mission, une rencontre trimestrielle est prévue.
- Outil SI : Dôme est en cours d'intégration avec une formation prévue par l'éditeur.
- La grille de repérage a été présentée aux intervenants à domicile du GT ; le principe de progressivité a été appuyé.
- Un processus est en cours de création
- Retours des intervenants à domicile : ils sont très volontaires pour intégrer le GT et le copil. Le fait, qu'une organisation en équipe semi-autonome a été mise en place, cela facilite le travail en GT, le groupe a l'habitude de travailler ensemble et des réunions bimensuelles sont déjà mises en place.

CCAS St Michel de Maurienne :

- Le GT est constitué, il est composé de 2 intervenants à domicile (participant au pilote) et 1 Responsable de secteur.
- Outil SI : La grille de l'HAS (celle de Dôme) est utilisée. La décision a été prise de prendre la solution Arche MC2 (car l'outil SI actuel va bientôt être obsolète)
- Financement de l'outil SI : Intégration d'une GRAPPE pour soutenir la demande de financements
- Retours des intervenants à domicile : ils s'identifient comme étant non-légitimes pour repérer les fragilités (étant anciens aide ménagères). Un travail d'accompagnement au changement est prévu pour les soutenir
- Les élus ont également un changement de regard à opérer vis-à-vis de la place et le positionnement des intervenants à domicile (le repérage des fragilités est perçue comme une nouvelle mission)

L'Entraide :

- Le COPIL a été réalisé, la prochaine étape est la présentation du projet auprès d'une équipe semi-autonome (8 – 10 intervenants), une réunion est prévue en mai.
- La grille de repérage déjà été choisie : outil dôme

SADVA :

- Le COPIL a eu lieu le 18 mars dernier ?
- Le projet a été présenté aux responsables de secteur et Assistants de secteur mais à noter, qu'un remaniement de l'équipe est en cours.
- Le premier GT aura lieu la semaine du 15 avril. Il est composé de 5 Auxiliaire de Vie Sociale, des Responsables de Secteur et responsable/ coordinatrice.
 - o La Première séance a pour objectif de rappeler le cadre du GT et de présenter des grilles de repérage et de planifier les réunions
- L'outil SI n'a pas encore été choisi mais des demandes de devis sont en cours notamment auprès d'Arche MC2

Points à noter :

- Nous notons qu'il n'y a pas lieu de « retard » dans la mise en place du processus : chaque structure avance à son rythme, selon sa réalité (interne et externe). Chaque structure est invitée toute de même à participer à chaque webinaire, et en cas de besoin l'équipe du TASDA se tient à la disposition des SAAD pour échanger ou participer à un COPIL, GT ...
- A la demande des participants, une demande de réunion auprès de DÔME sera faite par le TASDA afin de permettre aux structures d'avancer plus confortablement dans la prise en main de l'outil (fonctionnalités, processus d'usage, informations annexes, extraction de données pour l'étape d'évaluation, retours d'usages pour amélioration...).
- L'organisation en équipe semi-autonome facilite l'organisation de GT et l'appropriation de la démarche de repérage des fragilités par les intervenants à domicile.
- La proposition de diffuser en amont du GT la grille de repérage aux participants, permet une réflexion individuelle de chacun et des échanges plus constructifs lors du GT.

3. Outils à disposition : page web

Les outils pour le groupe de SAAD sont mis à disposition sur <https://www.tasda.fr/sentinelle-2024/>

- Proposition d'appui à la mise en place du processus « sentinelle » (réunion du 22/11/2023)
- CR des webinaraires
- PPT des webinaraires

Les documents « Cadre et outils nécessaires à l'essaimage du Processus « sentinelle » de repérage et de prévention des risques de fragilisation d'un bénéficiaire dans le cadre de l'accompagnement du plan d'aide d'un bénéficiaire d'OSCAR ou de l'APA / PCH » ont été mis à jour en février 2024 et sont disponibles en téléchargement sur <https://www.tasda.fr/le-reperage-des-risques-de-fragilisation/>. Cette page est accessible de tous les SAAD Rhône Alpes.

4. Plan d'actions et prochaines rencontres

Prochain WEBINAIRE : **le jeudi 30 mai 2024 à 10h30**

Objet : Suivi des travaux

Action	Acteur	Échéance
- Partager les outils : grille, livret, fiche mission ...Les envoyer à TASDA	Tous	Dès que possible
- Planifier un webinaire avec Dôme	TASDA	Juin 2024
- Groupe de travail	Chaque SAAD	D'ici le 30 mai (prochain webinaire)
- Faire le CR du webinaire et le déposer avec la présentation sur la page web	TASDA	12 avril 2024

5. Coordonnées mail des participants

Nom	Dépt	Chef de projet	Fonction	Mail
ADAPA	01	Morgane CROZET Laure FOMBONNE Laura VELON Delphine RODET		m.crozet@adapa01.com l.fombonne@adapa01.com l.velon@adapa01.com d.rodet@adapa01.com
ADPA NORD-ISERE	38	Maud CAVAILLON	Coordinatrice	mcavillon@adpa-nordisere.org

Nom	Dépt	Chef de projet	Fonction	Mail
Association AVI	26	Karine DA SILVA Agnès MESJEAN	adj à la direction / Coordinatrice Chargée de mission	k.dasilva@avi26.org a.mejean@avi26.org
CCAS EVIAN	74	Roxane PAUL- WIENCEK		roxanne.paul-wiencek@ville-evian.fr
CCAS Saint-Michel de Maurienne	73	Mélanie DAOUT	Coordinatrice	melanie.daout@smm73.fr
L'Entraide	69	Émilie BEROUD	IDEC	eberoud@lentraide.com
SADVA	74	Géraldine MORIN		geraldine.morin@sadva.fr

*** fin du document ***